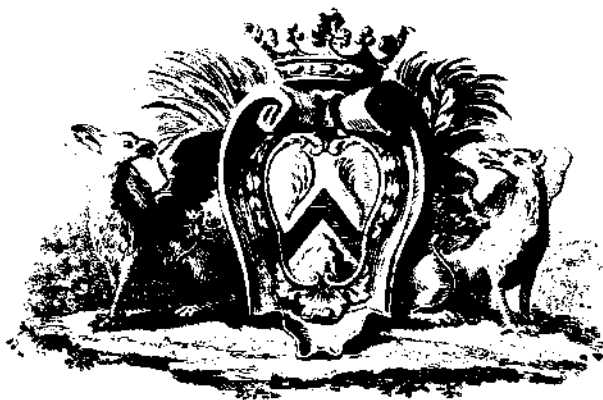


Œ U V R E S
DE MESSIRE
ANTOINE ARNAULD,
DOCTEUR DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ
DE S O R B O N N E.

TOME QUINZIEME,
Contenant le Nombre IX de la troisieme Classe.



A PARIS, & se vend à LAUSANNE,
Chez SIGISMOND D'ARNAY & COMPAGNIE.

M. DCC. LXXVIII

T A B L E
D E S M A T I E R E S
 D E C E T T E
A P O L O G I E. (a)

M O N C H E R L E C T E U R ,

Ayant été obligé de suivre dans cette Apologie l'ordre des Sermons de M. Habert, nous avons cru devoir ici rapporter toutes les matieres sous quelques titres généraux, dans lesquels nous avons suivi l'ordre des choses, plutôt que celui de l'Alphabet.

M O N S I E U R L' E V Ê Q U E D' Y P R E S .

- Que la vertu de ce grand Prélat a paru encore plus admirable que sa science. Qu'il a été considéré comme la lumière des Docteurs, le miroir des Evêques, & un modele de piété, &c. selon les Eloges qu'on lui a donnés en son Oraison Funebre.* Page 56
- Qu'il avoit lu dix fois S. Augustin d'un bout à l'autre, & trente fois tous les ouvrages sur la Grace.* ibid.
- Approbations avantageuses données à son ouvrage, par toute sorte de Théologiens, dont on ne cite que les propres paroles traduites fidèlement du latin.* 57
- Qu'il a soumis plusieurs fois son Livre au jugement du S. Siege, avec des paroles pleines d'un profond respect.* 152
- Qu'il est faux que M. d'Ypres rejete l'autorité de S. Thomas : qu'il dit au contraire que c'est un abrégé de S. Augustin, & qu'il se sert de l'autorité de plusieurs Théologiens de l'Ecole, & des Censures de deux Facultés.* 157

(a) [Cette Table ne se trouve que dans la premiere Edition.]

Ecrits sur le Jansénisme. Tome XVI.

R r.

Qu'il est tellement faux que M. d'Ypres ait condamné l'Eglise depuis cinq cents ans, comme M. Habert l'en accuse, qu'il ne condamne pas même les particuliers, qui ont eu sur le sujet de la Grace d'autres sentiments que ceux de S. Augustin. Art. 30. Serm. III.

233

M O N S I E U R H A B E R T.

De la véritable cause qui a porté M. Habert à parler si aigrement contre M. l'Evêque d'Ypres.

62.

M. Habert accuse les sentiments que M. l'Evêque d'Ypres a pris de S. Augustin, touchant la Grace, comme des nouveautés, parce qu'il dit qu'elles ne sont pas conformes aux opinions communes de l'Ecole; & lui même néanmoins, a approuvé autrefois, avec éloge, le Livre du R. P. Gibieuf Docteur de Sorbonne, de la Liberté de Dieu & de la Créature, qui contient le principal point de la doctrine de M. d'Ypres, & le plus contraire aux opinions de l'Ecole; comme il approuvé aussi le second Antirrheticus du P. Sirmond, rempli d'erreurs & d'hérésies, & d'opinions tellement contraires à celles qui s'enseignent dans les Ecoles, qu'elles sont condamnées comme hérétiques par les Jésuites mêmes, confreres de l'Auteur.

De l'injure qu'il fait à M. d'Ypres, & à tous ceux qui suivent avec lui S. Augustin, de les comparer à des Hérétiques & des Hérésiarques.

147

Il a traité tous les défenseurs de la doctrine de Saint Augustin, comme des infideles & des hypocrites.

150

Que Saint Augustin a parlé avec plus de modération contre Pélagius, que M. Habert contre M. l'Evêque d'Ypres.

149

Qu'on ne peut concevoir rien de plus injurieux, que ce que M. Habert a dit contre M. d'Ypres, & tous ceux qui soutiennent avec lui les sentiments de S. Augustin, en publiant qu'ils n'ont pas les péchés corporels, mais les péchés spirituels, qui sont incomparablement plus dangereux, & qu'ils n'ont pas les vices des hommes, mais qu'ils sont pleins des vices des diables.

155 & suivantes

Que M. Habert, ayant accusé fausement M. d'Ypres de soutenir, que, depuis cinq cents ans, l'Eglise enseigne des erreurs, quoiqu'il ait dit formellement tout le contraire, s'est écrié ensuite, que sur cela seul, il faudroit fermer le Livre & le brûler; comme s'il suffisoit d'imposer à un ouvrage pour le rendre digne du feu.

230



SAINT AUGUSTIN.

Son autorité touchant la Grace.

Que les Peres, les Papes, les Conciles, & les Docteurs ont reconnu S. Augustin pour Juge dans la matiere de la Grace; ce que l'on prouve par les témoignages de S. Jérôme, du Pape Innocent I. du Pape Zozime, du Pape Boniface I. du Pape Hormisdas, du Concile de Sardaigne composé de plus de soixante Evêques bannis pour la Foi, de S. Fulgence, du Pape Felix IV. du Pape Jean II. du Pape Clément VIII. & de M. le Cardinal du Perron, & par la reconnoissance de Suarez même, Jésuite.

page 77 & suiv.

Qu'encore que S. Augustin fût très-humble, il n'a pas craint néanmoins de dire, dans la connoissance claire qu'il avoit des vérités de la Grace, & pour arrêter ceux qui lui oppoient, sans sujet, les anciens Peres. Je suis assuré que personne n'a pu parler qu'avec erreur contre cette Prédestination, que nous défendons par les Ecritures Saintes.

86

Que, par un honneur qui est tout particulier à S. Augustin, au lieu que les Peres nous renvoient aux Conciles, les Conciles nous ont renvoyé à lui dans la matiere de la Grace, & ont canonisé sa doctrine, en composant leurs Canons de ses propres paroles. C'est pourquoi S. Bernard l'a appelé la langue de l'Eglise.

88 & suiv.

Que tous les Conciles ont suivi S. Augustin dans la matiere de la Grace.

90

Que S. Jérôme même a reconnu, & a témoigné que S. Augustin étoit destiné de Dieu pour ruiner les Pélagiens.

148

Combien la lecture de S. Augustin est nécessaire aux Théologiens, & en quel sens on peut dire que lui seul leur suffit.

159

Prééminence de S. Augustin par dessus les autres Peres, reconnue & marquée par Possidius, par S. Prosper, par S. Bede, par S. Remy Evêque d'Auxerre, par S. Antonin Archevêque de Florence, par S. Vincent Ferrer, par le Cardinal Bessarion, & par Hugues de S. Victor.

161

Tradition de l'Eglise touchant la doctrine de S. Augustin.

Tradition & succession perpétuelle dans l'Eglise, de la doctrine de S. Augustin dans la matiere de la Grace.

235

Que les Papes, les Peres & les Conciles ont embrassé sa doctrine touchant la Grace; & qu'ils ont condamné d'erreur, & tenu pour Sémipélagiens ceux qui l'ont combattue. Preuve de cette vérité par Saint Prosper, S.

R r 2

Celestin Pape, S. Leon Pape, par la condamnation des Livres de Fauste contraires à la doctrine de S. Augustin, par le Pape Gelase, le Pape Hormisdas, le Concile de Sardaigne, S. Fulgence, le Pape Felix IV. S. Casarius Archevêque d'Arles, le Concile d'Orange, le Pape Boniface II. S. Grégoire le Grand, S. Isidore Evêque de Seville, le Pape Adrien premier, le Concile de Valence, Prudence Evêque de Troyes, & S. Bernard.

Pag. 235 & suiv.

Succession de la doctrine de S. Augustin touchant la Grace & la Prédestination, depuis S. Bernard & le commencement des Docteurs Scholastiques, jusques à nous, prouvée par Pierre Lombard Maître des Sentences, S. Thomas, les Disciples de S. Thomas depuis lui jusques à nous, Thomas Braduardin Archevêque de Cantorbie, Grégoire de Rimini, & la Faculté de Théologie de Paris touchant la Prédestination.

241 & suiv.

Nouveaux Adversaires de Saint Augustin.

M O L I N A.

Hardiesse de quelques nouveaux Théologiens, qui se sont élevés contre la doctrine de S. Augustin.

247

Ambroise Catharin Dominicain, dont l'opinion contraire à celle de S. Augustin est condamnée par les Théologiens de son Ordre, par Pererius Jésuite, & Estius Docteur & Chancelier de Douay.

ibid. & suiv.

Insolence de quelques nouveaux Théologiens contre S. Augustin.

249

Molina Jésuite, chef des derniers Théologiens contraires à la doctrine de S. Augustin.

250

Nouveauté de l'opinion de Molina reconnue par lui-même.

253

Les nouveaux Théologiens qui se sont le plus éloignés des opinions de S. Augustin, accusés de Pélagianisme & de Sémipélagianisme par leurs propres Confreres.

255

Ces mêmes nouveaux Théologiens censurés à la fin du dernier siècle, par les deux Facultés de Théologie de Louvain & de Douay, comme contraires à la doctrine de S. Augustin.

257

La doctrine de ce même Saint touchant la Grace suivie par tout l'Ordre de Premontré, par Florent Conrius Archevêque d'Hibernie, & par le grand nombre des Approbateurs du Livre de Monsieur d'Ypres.

263



SAINT THOMAS.

Que Monsieur d'Ypres se sert de l'autorité de S. Thomas, comme ayant suivi les sentiments de S. Augustin, & que si ses Disciples y ont mêlé depuis quelques expressions philosophiques, ils ne l'ont fait que par contrainte, & pour s'expliquer philosophiquement dans les disputes qu'ils avoient avec des Théologiens Philosophiques &c.

244

PERES GRECS.

S. Augustin soutient que ce n'est point dans leurs Livres qu'on doit rechercher la doctrine de la Grace, parce qu'ils n'ont point travaillé exactement sur cette matiere si difficile, l'hérésie des Pélagiens n'étant pas encore née.

86. 94

Que l'autorité de S. Augustin est beaucoup plus considérable dans la matiere de la Grace, que celle des Peres Grecs; ce que l'on prouve par la reconnaissance du Cardinal Tolet, de Maldonat, de Molina & de Vasquez, quoique Jésuites.

303

FAUSTE SÉMIPÉLAGIEN.

Concile d'Arles.

Anathèmes de Fauste, cités par M. Habert pour des anathèmes du Concile d'Arles.

184. 281. 291.

Que les ouvrages de Fauste ont été rejetés & condamnés par le Pape Gelase, par le Pape Hormisdas, par le Concile de Sardaigne, par Saint Fulgence, par S. Casarius Archevêque d'Arles, par le Pape Felix, par S. Alcimus Avitus, & autres.

183

Examen particulier de l'Anathème de Fauste allégué par Monsieur Habert.

184

Que c'est de lui que M. Habert a emprunté ses passages, ses arguments, & ses comparaisons.

173. 195. 213

Grace d'Adam, & de JESUS CHRIST.

Description de la Grace d'Adam & de celle de JESUS CHRIST.

112 & suiv.

Différence & effets de l'une & de l'autre.

113. & suiv.

Que la Grace justifiante & habituelle ne suffit pas à l'homme pour se conduire, après même qu'il est converti.

115

Grace suffisante donnée à tout le monde.

Que la prétendue Grace suffisante , qu'on veut être donnée à tout le monde , ne sert de rien pour le salut , & qu'il n'y a que la Grace efficace de Jesus Christ qui sauve les hommes. 110 & suiv.

Qu'elle est comme la Grace d'Adam , qui ne lui donnoit pas la volonté & l'action , comme celle de Jesus Christ nous donne maintenant l'un & l'autre , & qu'ainsi elle suppose l'homme sain au lieu qu'il est malade. 116

Que ceux qui l'admettent , la tiennent eux-mêmes absolument inutile , la définissant une Grace qui peut tellement avoir son effet , qu'elle ne l'a pourtant jamais. 117

Qu'elle n'a pas été inventée pour sauver les hommes , mais pour les damner avec justice. ibid.

Paroles d'un grand Archevêque & de M. le Cardinal du Perron sur ce sujet. 118

Qu'il n'est point vrai que la Grace soit donnée abondamment & surabondamment , comme prétend M. Habert , puisqu'elle n'a point été donnée , selon S. Augustin , S. Prosper & les Peres du Concile de Sardaigne , ni aux enfants qui meurent sans Baptême , ni aux Payens avant Jesus Christ ni aux peuples qui depuis Jesus Christ n'ont point entendu parler de l'Evangile. 125 & suiv.

On fait voir par plusieurs passages de S. Augustin , que ce qu'a dit M. Habert est très-éloigné de la vérité ; que s'il y avoit un seul damné qui n'eût point eu de Grace suffisante , il auroit juste sujet de se plaindre de Dieu. 129 & suiv.

Invectives de Fauste , Chef des Sémipélagiens , contre ceux qui croient que la Grace n'est pas donnée à tout le monde. 220

Que les Saints Peres ont enseigné constamment , comme une doctrine de l'Eglise Catholique , que la Grace n'est pas donnée à tout le monde ; ce que l'on prouve par S. Augustin , S. Prosper , S. Fulgence & autres. 221 & suiv.



E X P L I C A T I O N D U P A S S A G E :

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.

Que si on est digne d'Anathème, comme prétend M. Habert après Fauste, pour ne pas croire que Dieu veuille généralement que tous les hommes soient sauvés, il faudra prononcer Anathème contre S. Augustin, contre S. Prosper, contre l'Auteur du Livre intitulé Hypognosticon, contre S. Fulgence, contre les soixante Evêques du Concile de Sardaigne, contre l'Eglise de Lyon, contre Prudence Evêque de Troyes, contre le Maître des Sentences, contre Alexandre de Halès, contre S. Thomas, & contre les deux Facultés de Louvain & de Douay. 185 & suiv.

Que ce que dit le Concile de Trente touchant la mort de Jesus Christ pour tous les hommes, est très-conforme à ce qu'en a dit M. d'Ypres. 197

Que le mot de Tous ne se prend pas toujours si universellement dans l'Ecriture, qu'il comprenne tous les hommes en général, sans en excepter aucun. 203 & suiv.

Que les explications que S. Augustin donne au passage de S. Paul : Dieu veut que tous les hommes soient sauvés ; & à cet autre : Jesus Christ s'est donné pour la rédemption de tous, sont très-conformes à la vraie raison, & au langage de l'Ecriture. 286

L'explication de S. Augustin sur ces passages, confirmée par Estius, & par plusieurs passages de l'Ecriture. 211

Que cette glose de M. Habert, le salut est pour tous, cela s'entend s'ils le veulent, est celle des Pélagiens & des Sémipélagiens. 120 & suiv.

Jesus Christ mort pour tout le monde.

On fait voir la calomnie avec laquelle on a voulu décrier M. d'Ypres, en disant qu'il soutenoit, contre l'Ecriture Sainte, que Jesus Christ n'est pas mort pour tout le monde : ce qui est très-faux, puisqu'il ne fait autre chose, que de rapporter en quel sens S. Augustin & les autres Peres ont entendu cette proposition de l'Apôtre ; Jesus Christ est mort pour tout le monde. 166 & suiv.

Que beaucoup de choses dans l'Ecriture paroissent contraires, qui ne le sont pas néanmoins. 169

On prouve par neuf passages de S. Augustin, que lorsqu'il s'agit du salut, & de la rédemption, il n'entend pas dans l'Ecriture par le mot de Tous, tous les hommes généralement, mais seulement les Elus ou les Fideles. 170

- Que M. Habert combat , sur ce point , la doctrine de S. Augustin , par les mêmes passages de l'Ecriture dont les Sémi-pélagiens se servoient.* 173
- Que les Anathèmes que M. Habert a prononcés sur ce point , contre ceux qui disent que Jesus Christ n'est pas mort pour tout le monde , au sens qu'il l'entend , mais seulement au sens de S. Paul , expliqué par S. Augustin , ne sont autre chose qu'une lettre de Fauste , Chef des Sémi-pélagiens , qu'il fait passer pour un Concile d'Arles.* 176

Jesus Christ Rédempteur de tous les hommes.

- En quelle sorte Jesus Christ est le Rédempteur de tous les hommes.* 190 & suiv.
- Que la comparaison qu'a apportée M. Habert , d'un Roi qui paie la rançon pour tous ses sujets , mais dont quelques-uns ne veulent pas sortir de captivité , pour montrer que c'est en cette sorte que Jesus Christ est Rédempteur de tous les hommes , est la propre comparaison de Fauste , Chef des Sémi-pélagiens.* 213

Servitude de l'ame.

- Explication de la servitude de l'ame ; & que Dieu ne l'en délivre pas en lui laissant absolument à son choix de sortir de ses liens , ou de n'en pas sortir ; mais en l'en retirant lui-même par la puissance de sa Grace , & lui inspirant la volonté d'en sortir , qui est le premier effet de sa délivrance.* 215

Conversion des pécheurs endurcis.

- Que ceux-mêmes qui tiennent la Grace suffisante ne croient pas , comme prétend M. Habert , qu'elle soit toujours présente aux pécheurs , & aux endurcis ; ce qui montre avec combien peu de raison , il veut faire passer cette doctrine , qui est très-fausse , pour une doctrine de Foi.* 278
- Preuves de ceci par plusieurs passages.* ibid.
- Que ce n'est pas une impiété , mais une grande vérité , de dire que les aveuglés & les endurcis , tant qu'ils demeurent en cet état , n'ont pas des Graces suffisantes pour bien vivre , quoiqu'il ne faille désespérer de personne , parce qu'il n'y a point d'endurcissement que la Grace ne puisse vaincre.* 283
- Sentiment de S. Augustin sur cette parole , où il y a nécessité , il n'y a point de péché.* 288

Prédestination.

Prédestination.

Que la doctrine de la Prédestination avant les mérites est claire dans l'Ecriture; & que les Peres n'en parlent pas comme d'une opinion, mais comme d'une doctrine de foi. 291 & suiv.

Cette vérité est prouvée par les Peres & les Conciles. ibid.

Opinions nouvelles.

Qu'on appelle nouveau dans l'Eglise, tout ce qui n'est appuyé que sur la raison humaine, & non pas sur l'autorité divine, & sur la Tradition de l'Eglise. Que c'est par cette regle que les Hérétiques, quelque anciens qu'ils soient, sont Novateurs. 72

Qu'il y a bien de la différence entre se séparer de la Communion de l'Eglise, & s'éloigner de quelques opinions nouvelles, qui seroient devenues les plus communes depuis ces derniers siècles parmi les Théologiens particuliers de l'Eglise. 154

Les opinions de Molina, Jésuite, opposées à M. d'Ypres & à S. Augustin, reconnues pour nouvelles par lui-même, & censurées comme nouvelles par deux Facultés. Voy. Molina. 253. 257

Trouble, Scandale.

Que ç'a été toujours la coutume des ennemis de la Grace d'en proposer la doctrine au peuple d'une manière odieuse, pour exciter des troubles & des scandales. 138

Que S. Augustin néanmoins soutient formellement, qu'on doit prêcher ces vérités, mais avec discrétion. 134 & suiv.

Excellent modele que propose ce grand Saint de la manière en laquelle on doit prêcher la Grace. 138

Espérance, Désespoir.

Qu'on est obligé de conserver l'espérance aussi inviolablement que la Foi. 191

Réfutation de cette ancienne objection des Sémipélagiens; que la doctrine de S. Augustin porte à la dissolution & au désespoir. 265 & suiv.

Qu'il n'y a point de fondement plus solide de notre espérance que cette humble confiance en la seule grace de Dieu, ainsi que nous enseigne l'Eglise par ses prières. 267

Ecrits sur le Jansénisme. Tome XVI.

S s

- Que rien ne porte plus les pécheurs dans la dissolution & la négligence, que cette confiance qu'on leur donne en la prétendue Grace suffisante.* 271
- Réponse à une autre objection des Sémipélagiens; que ceux qui demandent la Grace de Dieu ne sont pas assurés de l'obtenir.* 272
- Que la Grace suffisante porte au contraire les hommes au désespoir, & qu'ils ne peuvent solidement espérer que dans la seule Grace efficace de Jesus Christ.* 274 & suiv.

Contrition.

- Que les plus habiles Théologiens reconnoissent que le Concile de Trente n'a point défini, si l'Attrition suffit ou non avec le Sacrement.* 96
- Qu'il n'y a nulle apparence que le Concile ait voulu condamner l'opinion touchant la nécessité de la Contrition, laquelle, outre les témoignages de l'Ecriture & des Peres, est soutenue par une infinité de Théologiens; par Hugues de S. Victor, Richard de S. Victor, le Maître des Sentences, Alexandre de Halès, S. Bonaventure, Guillaume Evêque d'Auxerre, Robert de Sorbonne, Gerson, Gabriel, Jean Major Docteur de Sorbonne, le Pape Adrien VI. Pierre Soto, & beaucoup d'autres.* 97
- Que M. de Geneve soutient, que quelque pénitence que fasse un homme, elle ne lui peut donner le salut, jusqu'à ce qu'il ait atteint à l'amour.* 98
- Que Suarez même reconnoit qu'encore que ce soit une opinion probable que l'Attrition suffit avec le Sacrement, celui néanmoins qui se contente de cette disposition à la mort, s'expose volontairement au péril moral de la damnation éternelle; parce que cette opinion, que l'Attrition suffit, n'est ni fort certaine, ni fort ancienne, ni fort commune.* 103
- Que M. de Gamaches, approuvé par M. Habert, dit la même chose.* 104

Amour de Dieu, Loi nouvelle.

- Que c'est une chose étrange de dire, que ce soit obliger les Chrétiens à une trop grande perfection, que de les obliger à aimer Dieu.* 99
- Combien est fausse l'imagination de ceux qui croient, que l'avantage de la Loi nouvelle par dessus l'ancienne consiste, en ce que dans l'ancienne on ne pouvoit être sauvé sans aimer Dieu; au lieu qu'on le peut être dans la nouvelle, par le moyen des Sacraments, encore qu'on ne l'aime pas.* 100
- Que l'avantage de la Loi nouvelle par dessus l'ancienne est, qu'elle fait aimer.* 101 & suiv.

T A B L E D E S M A T I E R E S. 323

Que la Loi ancienne a été donnée pour dompter l'orgueil des Juifs, & les faire recourir à la Grace. Comment, selon S. Augustin, toutes les vertus sont Charité & amour de Dieu. 106

Concile de Trente.

Voyez Contrition, & Jesus Christ mort pour tout le monde.

F I N.